

La source de Dymon

Bulletin municipal n°42 - Février 2015



Vendredi 09 janvier 2015 - Vœux du maire et inauguration des travaux de la salle des fêtes



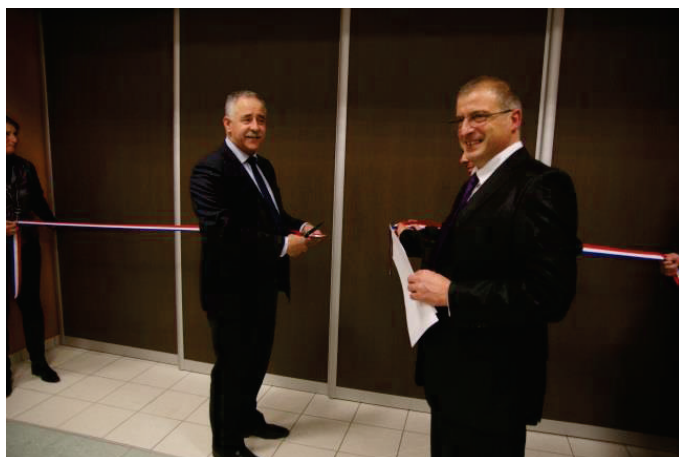
Entourés de Monsieur le Président du Conseil Général André VILLIERS, Monsieur le Conseiller Général Cyril BOULLEAU et du conseil municipal, Monsieur le maire Marc BOTIN nous a rappelé les crimes atroces et lâches dont ont été victimes des grands Noms de la presse et du dessin, des policiers, agents de sécurité et d'autres personnes qui se trouvaient sur les lieux.

« Je voudrais que nous formions une chaîne humaine en se tenant par la main et que nous observions une minute de silence. »

Monsieur le maire a commencé par remercier tous ceux qui nous ont aidés financièrement à mener à bien cette transformation de la salle des fêtes. (Pour l'ensemble des travaux, cuisine, parking, toiture, wc et extension : 194 188 €) : le Conseil Général de l'Yonne, Mme la Député par la réserve parlementaire, les subventions au titre des amendes de police pour le parking, la sous-Préfecture au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, tout ceci pour un montant de 70 093€.

Merci aussi aux entreprises qui ont travaillé sur ce chantier et les élus de Dixmont qui ont suivi les travaux pour les mener à bien.

Le Président du Conseil Général a coupé symboliquement le ruban.



Nous avons alors commencé la cérémonie des vœux par la diffusion d'un film sous les différentes manifestations et travaux de l'année 2014, film réalisé par Benoît GAMBIER, Conseiller municipal.

La parole est donnée à Monsieur VILLIERS qui nous rappelle les aides apportées par le Conseil Général.



Monsieur le maire souhaite une bonne année en son nom et au nom des élus du conseil municipal à tous nos concitoyens, à nos associations locales, aux représentants des services de l'Etat et de nos collectivités territoriales, aux fonctionnaires : Personnel municipal administratif et technique, enseignants, employés du Syndicat des eaux, gendarmerie, trésor public, et bien d'autres dans les Hôpitaux et les bénévoles qui nous viennent en aide dans notre vie quotidienne.



LES GRANDS PROJETS :

La réfection de l'Eglise, l'assainissement, le renouvellement des conduites d'eau potable, la modification du plan d'occupation des sols, l'entretien de plus de 50kms de routes communales, 60 kms de chemins, la continuité des travaux du cimetière et bien d'autres encore.

2014 aura été une année chargée de travail avec des projets réalisés :

- Informatisation et reprise d'une partie des concessions du cimetière,
- Travaux de la salle des fêtes,
- Achat pour démolition d'un ensemble immobilier de la rue Eichthal et de la rue Blanche,
- La poursuite de la défense incendie,
- Sans oublier le quotidien des travaux d'entretien.

Pour 2015, nous poursuivrons nos investissements au rythme de nos recettes, car du côté dépenses, il nous sera difficile de les réduire plus.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Plusieurs questions se posent :

L'intercommunalité devra passer à 21 000 habitants en 2017, dans deux ans qui viendra avec nous ?

Ou bien vers qui allons-nous aller ?

Allons-nous repartir vers d'autres communautés ?



Les enjeux se situent sur des espaces plus grands et il faudra des moyens plus importants dans un contexte où l'Etat s'impliquera de moins en moins financièrement.

Avant de trinquer pour la nouvelle Année, Monsieur le maire remercie Patrick JACQUET et l'Equipe qui l'a aidé pour la préparation du buffet.

Il termine sur ces paroles : « N'oublions pas qu'il n'y a pas de honte à être heureux, alors soyez heureux et profitez des bonheurs simples de la vie, se regrouper pour affronter les événements, se réunir pour profiter

ensemble des bons moments, échanger et discuter, plutôt que de s'affronter ».

La parole est donnée à Monsieur le Conseiller Général Cyril BOULLEAUX qui clôture la soirée des vœux.

Manifestations à venir

Calendrier

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Vendredi 27 février à 20h	Soirée jeux de société	Association « A vos petites mains »	Salle des fêtes Dixmont
Samedi 28 février de 13h30 à 17h30	Après-midi jeux de société	Association « A vos petites mains »	Salle des fêtes Dixmont
Dimanche 08 mars à 15h30	Théâtre	Troupe des Saltimbanques de Rousson	Salle des fêtes Dixmont
Samedi 28 mars à 9h	Journée nettoyage bénévole des rues de la commune	Commune	RV place de la Fontaine
Dimanche 19 Avril	Course endurance équestre club et amateur – 10, 20 à 90 km, championnat départemental club	Ecuries des Brûleries	Hameau Les Brûleries
Dimanche 19 avril à 7h30	Randonnée	Commission Environnement et comité des fêtes	Prieuré de l'Enfourchure
Samedi 25 avril à 20h30	Christelle LOURY		Eglise St Gervais-St Protais
Mercredi 29 Avril	Loto pour enfants	Association Multisports Dixmont – Les Bordes	Foyer Communal Les Bordes
Les 8, 9 et 10 mai	Stage équestre TREC et Endurance avec Mr MAUROUARD Thierry	Ecuries des Brûleries	Hameau Les Brûleries
Samedi 16 mai 18h00 et 20h30	Concert Gospel et Negro Spiritual	A.P.P.E.D.	Eglise St Gervais-St Protais
Dimanche 24 mai	Randonnée équestre pour tous (boucle 22 km)	Ecuries des Brûleries	Hameau Les Brûleries
Dimanche 07 juin	Course d'endurance équestre attelée 10 et 20 km, niveau club	Ecuries des Brûleries	Hameau Les Brûleries
Du 7 au 13 juin	Festival des chorales	A.P.P.E.D.	Eglise St Gervais-St Protais
Dimanche 14 juin	Rallye équestre de jour	Ecuries des Brûleries	Hameau Les Brûleries
Dimanche 28 juin	Course endurance équestre club et amateur – 10, 20 à 90 km	Ecuries des Brûleries	Hameau Les Brûleries

E.U.R.L. Fauviot YANNICK
Tél. : 03 86 87 27 33 - 06 89 82 21 15

Désinsectisation
Spécialiste de destruction de nids de guêpes, frelons etc...

INTERVENTION RAPIDE 7 J/7

16, rue de la Forêt - Château - 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
www.desinsectisation-89.fr - e-mail : contact@desinsectisation-89.fr

JANECZKO PREVOST

- Plomberie • Chauffage • Géothermie
- Electricité • Zinguerie • Climatisation

CHAPITRE - 89500 DIXMONT
03 86 96 90 69 06 72 05 12 83
jerome.prevost89@orange.fr

Association culturelle et sportive de Dixmont

L'Association Culturelle et sportive participe depuis quelques années déjà à la vie et au développement culturel et sportif de la commune.

Nous nous réunissons chaque semaine le lundi après-midi de 15h45 à 16h45 à la salle des fêtes pour la gymnastique volontaire. L'animateur Fabien nous transmet sa bonne humeur et son savoir-faire. Les cours commencent par un échauffement, puis divers exercices d'abdominaux et d'étirements, les exercices varient à chaque cours pour ne laisser aucune partie du corps inactive.

Nous pouvons suggérer d'autres activités, soit la marche à pied, des concours de pétanque, des parties de ballons.

Les personnes qui participent aux « ateliers féminins » se réunissent le jeudi après-midi à la salle des fêtes de 14h à 17h30, pour y pratiquer diverses activités : peinture à l'huile, tricot, jeux de cartes. Si vous avez envie d'étendre ces activités, nous restons ouverts à toutes vos suggestions.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Mady GOMBAULT au tél : 03 86 96 00 55.

Troupe des saltimbanques de Rousson Saison 2015

Pour sa saison 2015, la troupe des « Saltimbanques de Rousson » présente sa nouvelle pièce « Vacances de rêve ! », une comédie en 3 actes écrite par Annie Blanc.

Les vacances auraient dû être, pour Emilienne et Adèle le meilleur moment de l'année. Hélas, de mystérieuses visiteuses vont gâcher leurs projets.

Mais commençons par le début....

On vous emmène avec nous ?

- La pièce est interprétée par 6 acteurs (5 F- 1 H)
- Encadrée de 4 techniciens (régie et logistique)
- Et d'un groupe de bénévoles
- L'entrée est gratuite
- Un bar est à la disposition du public pendant l'entracte

Voici le calendrier des représentations pour 2015

- Samedi 21 Février à Rousson à 20h30
- Dimanche 22 Février à Rousson à 15h30
- Vendredi 6 Mars à Egriselles le Bocage à 20h30
- **Dimanche 8 Mars à Dixmont à 15h30**
- Dimanche 15 Mars à Chaumot à 15h30
- Dimanche 29 Mars à Nailly à 15h30
- Dimanche 19 Avril à La Chapelle sur Oreuse à 15h30
- Samedi 25 Avril à Etigny à 20h30
- Dimanche 26 Avril à Etigny à 15h30

Jour de fête pour nos Aînés

Dimanche 07 décembre 2014, accueillis par le Maire, le Conseil Municipal et les membres du C.C.A.S, cinquante-sept convives étaient réunis à la salle des fêtes pour le traditionnel repas offert aux aînés de 72 ans et plus.



Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, ils recevront un colis contenant de bonnes choses pour fêter Noël.

Cette journée est l'occasion des retrouvailles pour passer un moment agréable et convivial. Nos aînés restent très fidèles à cette tradition du repas.

Nos doyens étaient Mr GUADAGNINI Antonio, âgé de 97 ans et Mr GEORGE Marcel âgé de 96 ans.

L'animatrice – chanteuse STEPHIE nous a offert un récital composé de chansons françaises et anciennes pour le grand bonheur de nos convives.



Belle ambiance où chacun a pu participer en chantant et en dansant.

Syndicat d'Initiatives de Dixmont

Dimanche 15 février 2015, à la salle des fêtes de Dixmont, la journée sera consacrée à Francisque Gay (1885-1963), animateur de divers réseaux influents au sein de la démocratie d'inspiration chrétienne, fondateur du quotidien *L'Aube* et de l'hebdomadaire *La Vie catholique*, résistant, ministre d'Etat de de Gaulle fin 1945, vice-président du conseil dans divers gouvernements... Acquéreur en 1929 du château de Dixmont, Francisque Gay en fit une résidence secondaire ouverte aux habitants et fort animée : colonies de vacances, kermesses ont laissé des souvenirs très vifs auprès des Dixmontois. Sa collection de pierres taillées trouvées autour de Dixmont est conservée aujourd'hui au Muséum d'Auxerre. On ne manquera pas d'évoquer la figure de son épouse, Madame Blanche Gay, et son succès de librairie *Comment j'élevé mon enfant*, paru en 1928.

Programme de la journée

- 10 h : accueil en salle des fêtes (entrée libre)
- 10 h 30 : petit-fils de Francisque Gay, Jean-Michel Cadiot, journaliste et auteur d'une importante biographie (*Francisque Gay et les démocrates d'inspiration chrétienne*, Salvator, 2006), évoquera la vie publique et privée de son grand-père, ainsi que d'autres membres de la famille ; leur exposé sera complété par des témoignages de Dixmontois, avec projection de photos et films anciens*.
- 12 h 30, déjeuner (facultatif). Tarifs : adhérent SID : 15 € ; non adhérent, 17 €. Inscription préalable au 03 86 96 05 37 ou par internet : ribeillgeorges@orange.fr.
- vers 16 h, se tiendra l'assemblée générale du SID. A cette occasion, il sera distribué aux adhérents *Initiatives dixmontoises*, n° 69-70, numéro double consacré aux « poilus de 14-18 » et qui se fera largement l'écho de la journée du 16 novembre.
- vers 17 h 30, verre de l'amitié. ***Un appel est lancé pour retrouver documents, photos, films, bref toutes traces du séjour de la famille Gay à Dixmont.**



Bernard CORNU
Artificier K4 - C4 - T2n2

Déco et sculpture avec ballons
mariage, anniversaire (enfants) inauguration...

42, rue Germain Bedeau
89510 VÉRON
bernard.cornu@bbox.fr

07 60 77 29 89
03 86 88 81 30

de la terre
La passion
le JOLI MONDE

S.A.R.L.

KALLENKOOT HORTICULTEURS
FLEURISTERIE - JARDINERIE

34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE
Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12

SARL ETOILE TAXI

Toutes distances 7j/7 – 24h/24

43 rue d'Eichtal 89500 Dixmont

06.30.02.66.43 03.86.96.03.79

Nous effectuons le transport de malades assis :

Rayons, Chimio, Dialyse, Kiné, Entrée et sortie d'hôpitaux, consultations...

Agrées toutes caisses

*Mathieu &
Elodie*

à votre service

Entreprise Malaysienne de Maçonnerie

Maçonnerie Générale
Carrelage - Couverture - Clôture

11, rue Carnot 89100 Malay-le-Grand

Tél.: 03 86 97 25 90

Siret 418 115 515 00011

Séance ordinaire du 17 décembre 2014

L'An deux mil quatorze, le dix-sept décembre à 19 heures, le Comité d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Nelly LEMAÎTRE, présidente.

Absent(s) : Marc BOTIN (pouvoir à Benoît GAMBIER), Viviane PATTYN (pouvoir à Nelly LEMAÎTRE)

Secrétaire : CLERC Stéphanie

Le compte-rendu de la dernière réunion est accepté.

N° 01-12-2014 – DÉCISION MODIFICATIVE

Vu le manque de crédits sur le chapitre « 012 – Charges de Personnel », la présidente propose au vote les virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice afin de pouvoir payer les cotisations URSSAF :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

CHAP	COMPTE	NATURE	MONTANT
011	6188	Autres frais divers	- 1 000 €
012	6413	Personnel non titulaire	+ 3 000€
65	6542	Pertes sur créances irrécouvrables	- 2 000 €
		Total	0 €

→ Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- **Ecole de Dixmont**: suite à la réunion du comité du 30 juillet, la présidente et le vice-président ont rencontré les deux directeurs du regroupement le 03 octobre afin de discuter des locaux et du matériel :
 - Dans l'objectif d'optimiser les dépenses en petit et gros matériel, il a été proposé aux directeurs de faire un inventaire le plus exhaustif possible des stocks des classes. Cette demande va être discutée entre les enseignants.
 - Les manuels scolaires étant vieillissants et les programmes évoluant, il sera nécessaire de les changer prochainement.

Benoit Gambier demande aux directeurs si il leur serait possible de fournir en janvier une estimation du nombre de manuels à renouveler ainsi qu'un coût moyen afin d'intégrer cet investissement aux discussions budgétaires 2015.

Afin de fluidifier la communication entre les enseignants, le SIVOS et les mairies, il est proposé :

- De mettre en place un registre de doléances (non urgentes) qui sera visé en mairie régulièrement,
- De mettre en place un formulaire de demande de car en 3 volets (Enseignant, Sivos, Conducteur du car)

- Le 12 décembre, une nouvelle rencontre avec les élus, les deux directeurs et deux autres enseignantes a eu lieu car le compte rendu de la réunion Sivos du mois de juillet, paru dans le bulletin municipal de Dixmont, contenait des propos dont la formulation pouvait laisser entendre un manque de respect des locaux et du matériel par les enseignants. Cette réunion a eu pour objet de lever ces ambiguïtés :

- La visite des locaux par les élus a été effectuée à un moment où les enseignants étaient en plein rangement, ce qui a laissé croire que les classes étaient en désordre.
- Certains points soulevés lors de la visite ont été ou seront prochainement résolus par l'installation de nouveaux rangements
- **Mobiliers**: depuis qu'il existe et suite à l'extension des statuts en 2005, le mobilier fixe est acheté, géré et entretenu par les communes. Le mobilier non fixé l'est par le syndicat. Benoit GAMBIER s'interroge si tout le mobilier ne pourrait pas être géré par le SIVOS. Question à débattre ultérieurement.
- **Fermeture de classe**: cette éventualité est discutée chaque année depuis trois ans, vu la baisse des effectifs. Le vice-président demande de réfléchir au sujet du local : quelle classe sera libérée si l'Inspection Académique décide la fermeture d'une classe sur le regroupement ? Vaste question à laquelle il conviendrait d'en discuter avec les enseignants afin d'avoir leur ressenti à ce sujet.

Conseil Municipal du 04/11/2014

DECISIONS MODIFICATIVES (CREDITS ET DELIBERATIONS)

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de modifier les crédits sur le budget 2014 comme suit :

Approvisionnement du compte 2151 :

- Invest Opération 053 – Compte 21534 :
- 4 920.00 €
- Invest Opération 053 – Compte 2151 :
+ 4 920.00 €

Annulation de la décision modificative n° 1 du 24/07/2014 concernant l'achat du terrain LESEUR et remplacement par la décision modificative suivante :

Investissement dépenses :

- En O.N.A. - compte 2111 : + 35 020.00 €
- En opération 051- compte 21318:
- 20 020.00 €
- En opération 050 – Compte 2031 :
- 10 000.00 €
- En opération 049 – Compte 2158 :
- 5 000.00 €

AVENANTS - TRAVAUX EXTENSION SALLE DES FETES

Le conseil municipal accepte les quatre avenants pour les travaux de la salle des fêtes :

- AVENANT N°1 pour l'Entreprise DARDY – LOT 1 Gros œuvre,
d'un montant de **64 820.22 € TTC**
- AVENANT N° 1 pour l'Entreprise BOULLIE – LOT 3 plâtrerie/menuiserie,
d'un montant de **47 813.93 € TTC**
- AVENANT N° 2 pour l'Entreprise BOULLIE – LOT 3 Plâtrerie/menuiserie,
d'un montant de **47 891.88 € TTC**
- AVENANT N° 1 pour l'Entreprise PERTIN – LOT 5 Plomberie/sanitaires,
d'un montant de **9 290.54 € TTC**

Total des 4 avenants au marché : **13 447.81 € TTC.**

NOMINATION DU REGISSEUR DE RECETTES

Le maire nomme par arrêté Mme LAUBE Christine régisseur de recettes et Mme TABOAS Noémie, suppléante.

AFFAIRES DIVERSES

DONS ET LEGS :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter d'une manière générale au nom de la commune les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.

ACHAT TERRAIN LESEUR

L'acte administratif établi pour l'achat des deux parcelles appartenant à Mr et Mme LESEUR ayant été rebouté par la direction des finances publiques, le conseil municipal décide à l'unanimité l'achat de la parcelle cadastrée I 357 de 16ares pour un montant de 7 000.00 €. La présente délibération retire et remplace celle du 8 juillet 2014 portant sur l'achat des terrains Leseur. L'achat de la parcelle cadastrée I 348 d'une contenance de 16 ares se fera dans un deuxième temps par acte notarié.

Conseil Municipal du 16/12/2014

DEMOLITION PROPRIETE RIGOLLET – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le maire accepte le devis de l'Entreprise CHRONO TP 89 d'un montant de 17 969.18€ TTC pour la démolition des bâtiments sur la propriété RIGOLLET, sachant que les travaux ne seront entrepris qu'une fois que le permis de démolir sera validé par la Direction Départementale des Territoires.

DELIBERATIONS REGIME INDEMNITAIRE IAT et IHTS

A la demande de Monsieur le Sous-Préfet, le conseil municipal prend les délibérations conformes relatives au régime indemnitaire et procède au retrait des délibérations antérieures, soit les délibérations en date des 08 Juillet 2014 et 16 septembre 2014 pour l'I.A.T (indemnité d'administration et de technicité) et la délibération du 26 novembre 2013 pour l'IHTS (indemnité horaire pour travaux supplémentaires).

MODIFICATIONS BUDGETAIRES POUR LA PARTICIPATION SIVOS

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification budgétaire suivante :

- Chapitre 011 - Compte 61522 : Entretien de bâtiments..... - 4 000.00 €
- Chapitre 65 – Compte 6554 : Contribution organisme de regroupement..... + 4 000.00 €

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur Simon LAMIRAUX est nommé correspondant défense.

Informations diverses

Décision modificative

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification budgétaire suivante :

- Chapitre 011 – Compte 61522 : Entretien de Bâtiments..... – 6 000.00 €
- Chapitre 011 – Compte 61558 : Entretien autres biens mobiliers..... + 6 000.00 €

Entretien de la salle des fêtes

le conseil municipal accepte à l'unanimité de louer une mono-brosse chez KILOUTOU pour 91.68 € TTC afin de nettoyer la salle des fêtes après les travaux.

Stationnement rue de la mairie

Il a été constaté une amélioration concernant le stationnement des véhicules rue de la mairie pendant la sortie des écoliers.

Le maire informe le conseil municipal

- Des travaux de la salle des fêtes, le procès-verbal et le décompte général des travaux sont en cours de réalisation. L'inauguration aura lieu le 09 janvier 2015 à 18 heures 30 à l'occasion des vœux du maire.
- Concernant les travaux de restauration de l'Eglise, nous avons reçu
 - un courrier le 20 novembre 2014 de Mme CREFF, Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne, proposant une visite sur place courant janvier 2015,

- Un courrier le 05 décembre 2014 de Mr VILLIERS, Président du Conseil Général de l'Yonne appuyant notre demande de subvention auprès de la DRRAC, l'état du clocher présentant un réel danger pour la population.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire donne la parole au public présent. Il est demandé la possibilité d'organiser un nettoyage bénévole des routes de la commune par des adultes ou des enfants comme ça se fait aujourd'hui par certaines associations. Une journée de ramassage étant déjà organisée annuellement par les Ets LECLERC à Dixmont avec les enfants, il sera proposé un ramassage bénévole par les habitants le samedi 28 mars 2015 à 9 Heures, le rendez-vous est prévu sur la place à la Fontaine et l'information sera diffusée sur le prochain bulletin municipal.

ANNONCE

Perdue depuis le 5 décembre dernier petite chienne de race Pinscher nain, marron, queue courte, grandes oreilles droites, 2,5 KG, pucée, stérilisée, vue dans le hameau des Brûleries le 5 décembre vers 19h30 avec un petit jack russell blanc qui lui est rentré. Contact : 03 86 96 07 99 - 06 23 75 43 80 Forte récompense

NAISSANCES :

- BURIN Antoine, le 11 janvier
- PARISOT Rony, le 31 janvier
- BRIDOUX Trystan, le 19 février
- BACHELIER Clément, le 04 avril
- YVON Marvin, le 12 mai
- GERBEAU Ethan le 13 mai
- BERTHOT Nathanaël le 28 juillet
- MARCO Diane le 21 septembre
- MARCO Apolline le 21 septembre
- TOILLIER MALTERRE Lola le 14 novembre

MARIAGES :

- Mr MADELEINE Jacques et Mme VANDAELE Nicole le 28 janvier 2014
- Mr CARANTON Claude et Mme BERNARD Caroline le 31 mai 2014
- Mr BOURDIER Johan et Mme JUMEAU Clarisse le 19 juillet 2014
- Mr PIERRET Vincent et Mme JAHIER Stéphanie le 26 juillet 2014
- Mr MASSACRIER Jean-Pierre et Mme DURUPT Sylviane le 09 août 2014
- Mr SCHNELL Alexander et Mme NEVOT Aurélie le 09 août 2014
- Mr GERBER Pierre et Mme PANTIN Geneviève le 30 août 2014



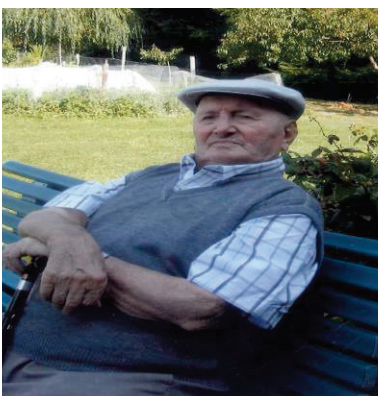
Mr et Mme PIERRET



Mr et Mme BOURDIER

DECES :

- CHICOUARD Pierre le 28 mars
- MELLET Bernard le 27 décembre



Antonio GUADAGNINI est né le 14 novembre 1917 à CRESpano DEL GRAPPA, en Italie. Il a épousé Adelia TORRESAN en Avril 1946. Tous deux viennent en France en 1947. Ils travaillent d'abord à Orléans puis à Paris.

En 1956, ils s'installent définitivement à Dixmont, village qu'Antonio a tout de suite aimé et où il était fier d'être propriétaire de quelques petites parcelles de terre.

En 2001, Adelia décède. Antonio vit seul dans sa maison quelques années puis il intègre la maison de retraite de Villeneuve sur Yonne où il s'est éteint le 1er février 2015.

NOCES D'OR DE JACQUELINE ET GUY DILLON



Après s'être unis le 28 octobre 1964 à la mairie de Dixmont, Jacqueline et Guy DILLON, entourés de leurs enfants, petits-enfants et amis se sont à nouveau dit « OUI » cinquante ans après en présence du maire le 31 octobre 2014.



Des administrés se posent des questions concernant le courrier ci-dessous. Il ne s'agit en aucun cas d'un courrier émanant du SIEPA (Syndicat des eaux).



RAPPEL

Votre maison située à Dixmont n'est pas couverte à ce jour par le Contrat d'Assistance

89500 DIXMONT

Le 26 novembre 2014

Madame

Vous avez récemment reçu un courrier de notre part car, à ce jour, les canalisations d'eau de votre maison, située, ne sont pas encore couvertes par notre Contrat.

Nous vous rappelons qu'en tant que propriétaire, vous êtes responsable de la réparation et de l'entretien de vos canalisations. En cas de fuite, vous devrez trouver vous-même un plombier disponible en urgence et payer l'intégralité des réparations.

Mme, une rupture des canalisations d'eau peut avoir de lourdes conséquences. Pour rechercher une fuite et réparer la canalisation d'eau enterrée dans votre jardin, il faut parfois creuser une tranchée et utiliser des engins spécialisés (détecteur de fuite, pelleuse...). Dans cette situation, trouver un professionnel qualifié, disposant du matériel adapté et disponible rapidement, peut s'avérer difficile.

Notre Contrat d'Assistance Réparations Fuites couvre vos canalisations d'alimentation et d'évacuation d'eau en cas de fuite. Il vous permet de bénéficier du Service d'Assistance, spécialiste de l'assistance d'urgence à l'habitat depuis plus de 10 ans. Ses experts organisent l'intervention rapide d'un plombier disposant des compétences et du matériel nécessaire pour effectuer votre réparation. Les dépenses engendrées sont réglées directement au prestataire. Vous n'avez rien à payer⁽¹⁾, aucune franchise ni avance de frais.

Mme, tout comme les 33 015 habitants⁽²⁾ de votre région, faites confiance vous aussi à l'expertise du Service d'Assistance et restez sereine en cas d'urgence.

Bénéficiez dès maintenant du tarif préférentiel de 2,99 €/mois⁽³⁾ au lieu de 8,99 €. Pour souscrire, appelez-nous au, renvoyez votre demande de souscription dans l'enveloppe réponse ci-jointe ou saisissez votre code offre

Sincèrement

Directeur du Service Clients

P.S. : Si vous avez déjà souscrit notre contrat, ne tenez pas compte de ce courrier.

33 015 habitants⁽²⁾ dans votre région nous font déjà confiance.

95% de nos clients satisfaits à l'issue de l'intervention !⁽⁴⁾

Mme découvrez tous les avantages du Contrat d'Assistance :

- Service d'Assistance disponible **24h/24 et 7j/7**, même les jours fériés
- Dans les **2 heures** suivant votre appel : un prestataire vous contacte pour fixer un rendez-vous
- Réseau de plus de **700 prestataires** agréés par notre Service d'Assistance, présents **sur toute la France**
- Pas de franchise, **ni d'avance de frais**



Bernard CORNU
Artificier K4 - C4 - T2n2

Déco et sculpture avec ballons
mariage, anniversaire (enfants) inauguration...

42, rue Germain Bedeau
89510 VÉRON
bernard.cornu@bbox.fr

07 60 77 29 89
03 86 88 81 30

FAVROT Motoculture

www.favrotmotoculture.fr



Jonsered YANMAR Husqvarna staub

89113 GUERCHY Rte de Branches **03 86 73 71 76**



Didier LEFEVRE
AGENT GÉNÉRAL

15 rue Carnot - 89500 Villeneuve-sur-Yonne - 03 86 87 16 99
didier.lefevre@mma.fr

N° Oras : 07 011 974

Polissoir



Le maire et son conseil municipal remercient vivement les personnes ayant contribué à la rénovation de cette plaque dédiée au polissoir situé à côté du Monuments aux Morts.

ECURIES DES BRULERIES – LES BRULERIES –DIXMONT - Tel : 06 08 31 19 02

PROGRAMME 2015

Le 19 Avril :	Course endurance club et amateur - 10 km, 20 km à 90 km Championnat départemental club
Le 8, 9 et 10 mai :	Stage TREC et Endurance avec Mr Thierry MAUROUARD - Place limitée.
Le 24 mai :	Randonnée pour tous (boucle d'environ 22 km)
Le 07 juin :	Pour la première fois, course d'endurance attelée 10 et 20 km en niveau club
Le 14 juin :	Rallye de jour
Le 28 juin :	Course endurance club et amateur – 10 km, 20 km à 90 km
Le 11 juillet :	Rallye de nuit ouvert à tous en équipe
Du 27 au 31 juillet :	Grande rando itinérante en Puisaye quelque jours de pur bonheur avec son cheval
Le 06 septembre :	Course endurance club et amateur - 10 km, 20 km à 90 km
Le 20 septembre :	Randonnée pour tous

EXTRAITS



21. mai, 1850.



Inventaire fait par nous

Jean-Charles-Louis Galt, Notaire résident à Lizemont,
arrondissement de Joigny, département de l'Yonne. Soudigné. À
l'écquète du sieur Ome cultivateur d'ensemencement
Diamont, veuf de Marie en son nom, comme

Dans un petit placard à deux barreaux non peints
à côté de la croisée s'est trouvé une soupière de fayence, dis-
posée parcellée, un grand ron de cuivre jaune neuf, cuillères d'or
un saladier de fayence, huit puits de cuisine, un différend
un set de ménage, puis le tout ensemble avec huit fourchettes
de fer, huit francs G. 8

Item cinq grosses chaises de bois foncé de paille,
prises ensemble un franc cinquante centimes G. 1 50

Ouvrière faite de l'armoire s'est trouvée.

Premier un bon drap de grosse toile de ménage,
de différend 50, et grandeurs, presque neuf, puis ensemble
Quatrevingt dix francs G. 90

Item quatre grands draps et une grande nappe,

294 - 1

De la chambre par — 292

le tout de toile de ménage & uni usés, pris ensemble le trente
six francs cy. 36

Item deux autres draps pareils pris quinze francs, —

G. 15

Item six petites serviettes une laye d'oreiller et un tablier,
de toile de ménage, un oreiller de plume commune à laye de
toile, un cheveau de laine blanche, pris ensemble onze
francs vingt cinq centimes G. 11 25

Item douze belles chemises à l'usage de la défunte, pris
ensemble trente francs cy. 30

Item cinq autres chemises de toile de ménage neufs,
pris ensemble vingt francs cy. 20

Ouverture faite de la comode, c'est à dire de
trois ans s'est trouvée une nappe de toile de ménage,
deux francs cy. 2

Qui est tout ce qui s'est trouvé dans ladite chambre.

Dans une autre petite chambre à côté s'est trouvé

Premièrement une mauvaise met à mettre l'estage, une
petite table à chassé ployant, un dressoir de bois dur, composé
de sept planches, pris ensemble huit francs cy. 8

Item sur le dressoir, cinq assiettes, cinq plats ronds et un
pot de chambre plat, tout de fayence, pris ensemble
deux francs cy. 2

Item une courtière & son couvercle, une gaine & son
couvercle de cuivre jaune, une egasse de pôtin, une cuillère

542 - 50

Item un couet à filer au pied, une baratte, un pot à
Cailler, six sept piéces de poterie en différents ustancils de
ménage, prisés ensemble sept francs, cinq uante centimes
Cy 7 50 -

Item une grande marmite de fonte, un couvercle de
toute, un autre petite marmite de fonte, prisés ensemble
qui est tout ce qui s'est trouvé dans ladite chambre

Dans le journal s'est trouvé. -

Premièrement une couche à bas pilliers à la serpe, sur
cette une vielle pailleuse, un mauvais lit & traversin de
plume commune à tayer de toile de ménage, un mauvais linge
de lit, composé de sept piéces en serge verte, prisés ensemble
vingt deux francs cy 22

Item un bouchoir de four en toute, une grande chausse
en fonte, deux mauvais sceaux, cinq corbeilles à faire pain en
osier, un panier long pareil, un sar à passer, une pelle à
four, un fourgon en fer, prisés ensemble seize francs

Item six botes pailleuses communes prisés ensemble
trois francs soixante centimes Cy 3 60

Item un Combreaux à lumier, un boureau, Grente
brun de chapeauage, une mauvaise Echelle, un garde genoux
un fleau, prisés ensemble Quatorze francs Cy 14

Item Dans ladite chambre

6 Dans une Curie s'est trouvé.

Premièrement une Vache sous poil chatain, hors d'âge
prise soixante francs Cy 60

Item une bête agne sous poil blanchard âgée de quatre
ans, prise avec ses harnachemens Cent francs Cy 100

Dans une bergerie s'est trouvé.

Item huit bêtes à l'ame, prisés ensemble trente francs
Cy 30

Les expériences en classe maternelle



Pour mettre en évidence les articulations, nous avons utilisé des attelles fabriquées dans du carton dur. Voici le compte-rendu des élèves (dictée à l'adulte) :

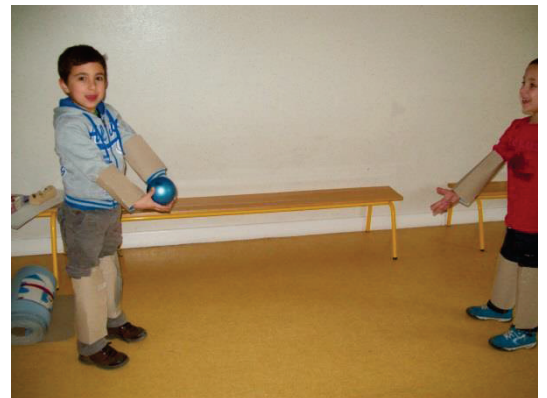
« Nous avons fait un parcours dans la salle de motricité, d'abord sans les attelles puis avec. On ne pouvait pas plier ses jambes ni ses bras. Le parcours était plus difficile avec les attelles. On ressemblait à des robots. On ne peut pas lancer correctement les ballons.

Les endroits où notre corps plie, ce sont des articulations. Il y a : le coude, l'épaule, le poignet, le cou, le genou, la hanche, la cheville. »

Ces séances ont pour but de leur faire connaître aux enfants les manifestations de la vie et de les relier à de grandes fonctions (la croissance, la nutrition, la locomotion), ainsi que de leur faire apprendre les différentes parties du corps.



Classe des PS-GS



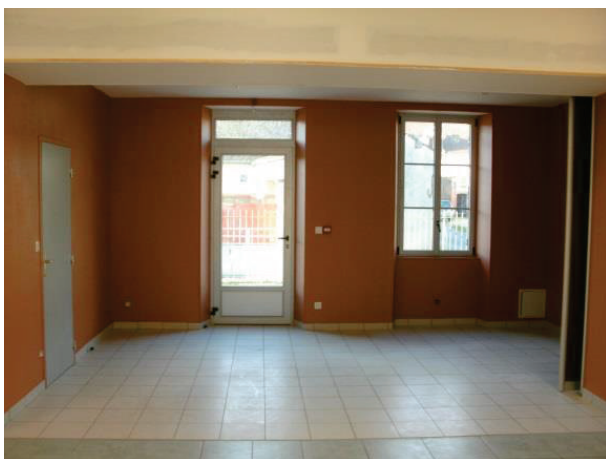
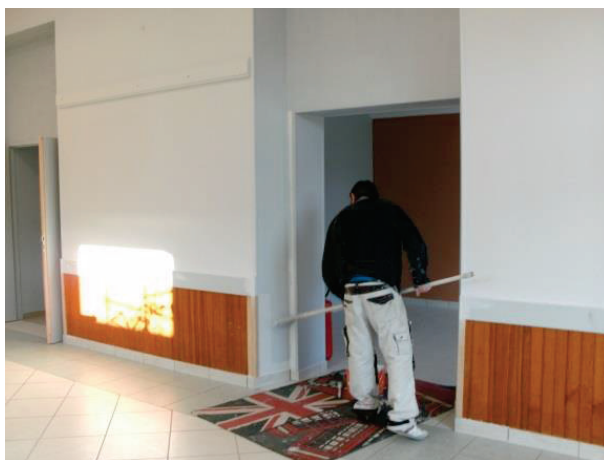
Noël des enfants

Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants à l'école.



Travaux salle des fêtes

Coût de l'ensemble des travaux comprenant la réfection de la cuisine, toiture, WC, parking et l'extension de la salle : 194 188 €.



Les ponts récemment rénovés



Pont de la Billarderie

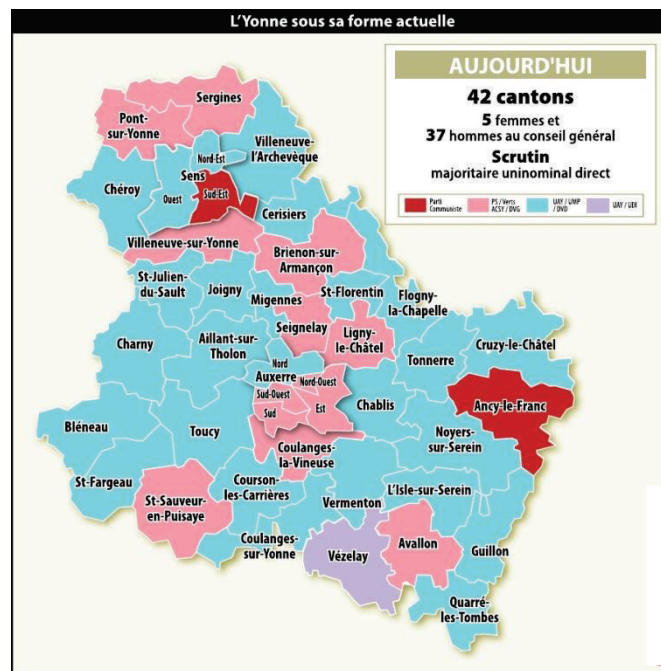


Pont Ponceau



Pont d'Armeau





Les 22 et 29 Mars 2015 auront lieu les élections départementales

Que sont les élections départementales ?

Les élections départementales remplacent les élections cantonales. Elles sont organisées pour élire les conseillers départementaux.

Cette modification est issue de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Qui sont les conseillers départementaux ?

Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux.

Ils forment l'assemblée qui dirige le département, le conseil départemental (nouveau nom du conseil général). Le conseil départemental "règle par ses délibérations les affaires du département".

Les conseillers départementaux sont élus pour six ans. Le conseil départemental est renouvelé en son intégralité lors des élections départementales (le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans).

Qui peut être élu ?

Pour être éligible, il faut être électeur et de nationalité française. Il faut, en outre, être domicilié dans le département ou y être inscrit au rôle d'une des contributions directes.

Les candidats se présentent en binôme. Chaque binôme est obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

Quel est le mode de scrutin ?

Les élections départementales sont organisées au mode de scrutin binominal à deux tours.

Pour être élu au premier tour, un binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (50% des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits. Cependant, comme cette seconde condition est sévère, notamment en raison de l'abstention souvent élevée, le code électoral autorise le binôme qui a recueilli le plus de suffrages, après le binôme remplissant les conditions, à se maintenir, ou les deux si aucun ne remplit les conditions, comme cela était déjà le cas précédemment avec le scrutin uninominal. Au second tour, la majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu.

Quelles sont les circonscriptions électorales ?

La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014 pour l'adapter aux réalités socio-démographiques. Les nouvelles délimitations s'appuient sur les chiffres des populations légales publiées par l'Insee le 27 décembre 2013. Dans l'[Yonne](#) le nombre de cantons passe ainsi de 42 à 21

Dans l'[Yonne](#) le nombre de cantons passe ainsi de 42 à 21

Les Communes désormais de notre canton sont :

Armeau, Les Bordes, Bussy-le-Repos, Chaumot, Dixmont, Étigny, Marsangy, Passy, Piffonds, Rousson, Véron, Villeneuve-sur-Yonne,

et compte (recensement de 2010) 13 429 habitants



Syndicat d'initiative de Dixmont

Dimanche 16 novembre, au foyer communal des Bordes, 80 personnes ont découvert diverses facettes de la guerre de 14-18 dans notre contrée. Plusieurs exposés étaient consacrés à des « poilus » de Dixmont et des Bordes, illustrés par des documents et photos d'époque. Emouvante notamment la lecture de quelques cahiers d'écoliers de Saint-Martin-d'Ordon. Un repas approprié évoquait le menu quotidien des soldats de l'époque, dont le fameux « corned-beef »...



Festival Des Chorales - Eglise de Dixmont du 07 au 13 juin 2015

Dimanche 7 juin 16 h

1^{ère} partie : « **SONASENS** » chorale de la MJC, direction Elisabeth Velty

2^{ème} partie : « **LES FONTENOTTES** » chorale de Saint Julien du Sault, direction Ruth Jacquemart

Vendredi 12 juin 20h30

1^{ère} partie : « **LES CHORISTES DU BOCCAGE** » d'Egriselle le Boccage, direction Marie Stephe

2^{ème} partie : « **CHORALE DE L'ECOLE DE MUSIQUE** » de Sens, direction Patrice Cathelin

Samedi 13 juin 20h30

1^{ère} partie : « **LACADENCIA** » chœur de femme de Toucy, direction Anne Le Goff

2^{ème} partie : « **SONASENS** » chorale de la MJC, direction Elisabeth Velty

Toutes les chorales viennent chanter gratuitement. Un chapeau sera à la disposition du public au bénéfice de l'Association « Protection et Promotion de l'Eglise de Dixmont ».

Ballade pour un cerf

(ou ballade pour une méthode que je ne comprends pas)

Il avance, paisible, dans un layon.
 Le soleil darde ses pâles rayons.
 Feuilles et brindilles crissent sous ses sabots,
 Seule musique dans la nature au repos.
 Dans le lointain, des aboiements de chiens.
 Nonchalant, il continue son chemin
 Quand, soudain, monte le son cuivré d'un cor

Passent : de grands frissons sur son corps.

S'arrêtant pour mettre ses sens en éveil,
 D'où viennent ces bruits qui se renouvellent ?
 Cacophonies de sons et d'aboiements
 Ponctuelle de cris et de commandements.
 Comprenant qu'il faut vite s'en éloigner,
 Il s'élance, dans un galop effréné.
 Mais ces derniers se rapprochent, sans remords.

Passent : de grands frissons sur son corps.

Course folle, l'écume blanchit ses flancs.
 Vite, là-bas, se réfugier dans l'étang.
 Son cœur bat à se rompre, à exploser.
 Tout cela pour quelques endimanchés.
 Entrant dans les roseaux frisans de glace,
 Se retournant pour encore faire face,
 Ses muscles tétanisés par l'effort.

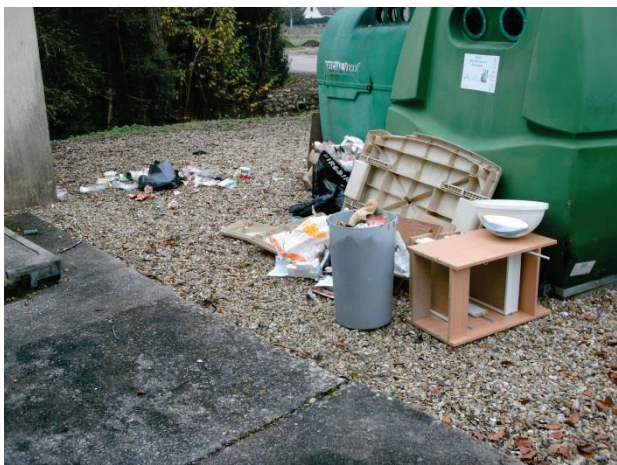
Passent : de grands frissons sur son corps.

De l'horizon, le soleil s'est éloigné.
 Sous son corps, ses pattes se sont dérobées.
 S'élève un dernier son cuivré d'un cor.

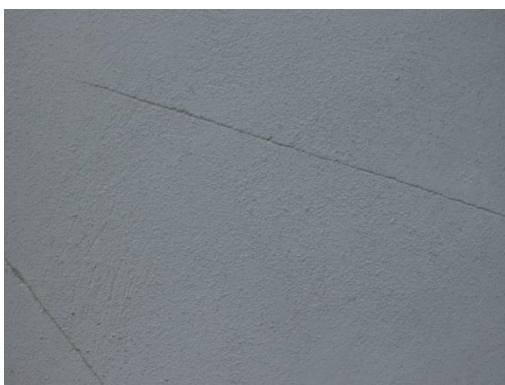
Ne passent plus : de grands frissons sur son corps.

Claude Thorelle





Nous déplorons des dépôts d'ordures sauvages ,
N'hésitez pas à les signaler en mairie. Des lieux
spécifiques sont réservés pour nos déchets.



Mur de la salle des fêtes dégradé



Gouttière endommagée



Coffret électrique Dégradé

MMA **Didier LEFEVRE**
AGENT GÉNÉRAL
15 rue Carnot - 89500 Villeneuve-sur-Yonne - ☎ 03 86 87 16 99
didier.lefevre@mma.fr
N° Oras : 07 011 974


S.A.R.L.
KALLENKOOT HORTICULTEURS
FLEURISTERIE - JARDINERIE
34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE
Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12


Texte publié tel quel à la demande de son auteur

Vendredi 05 juin.

-Vas-s'y ! Quel trouillard !

Je n'étais pas une poule mouillée. C'était juste que...

Lisa me regardait, ça fait des semaines que j'essaye de sortir avec elle. Cette fille c'est *la* fille. Un regard et vous êtes à Katmandou. Alors, sortir avec elle ce se doit être un perpétuel voyage. Le type qui a eu besoin d'écrire le tour du monde en 80 jours ne connaissait pas de Lisa ! Qu'est-ce qu'elle va penser si je ne le fais pas ? Alors je l'ai fait.

Crac !

-Oh la vache ! En plein dans le mille ! La chance du débutant ! T'arriveras pas à refaire ce coup-là deux fois de suite !

Lisa me fixait toujours. Je me suis emparé d'une grosse pierre et, vlan ! Tiens, que j'suis pas cap'. Ensuite, je ne comprends pas trop ce qui s'est passé. J'étais incapable de m'arrêter. Les autres criaient et moi, je lançais des silex.

Sur la façade de l'église.

700 ans d'histoire qui volaient en éclat.

Je n'aime pas y repenser. Pourtant il a bien fallu...

Les copains, ils se marraient bien. Eux. Balancer des tôles dans la rivière, blinder le lavoir de caillasses, n'était jamais suffisant. Ils avaient toujours ce besoin de preuves. Ce n'était pas un groupe enviable. Malheureusement, je l'ai compris tard. Trop tard, mais je l'ai appris tout seul. Il y a des groupes où il faut sans cesse prouver qu'on a bien débrancher son cerveau. L'alcool, ça aide beaucoup. Beaucoup trop. Et ce soir-là, on a dû vider deux bouteilles de rosé et un pack de bières. Pour avoir un degré d'ivresse honorable, on était obligé de rentabiliser l'investissement : on regroupait et mélangeait les boissons sur une soirée. Faire la fête coûte cher.

Je ne sais plus qui en a eu l'idée, mais on a tous adoré. En même temps, c'est difficile d'être contraire face à l'enthousiasme général... Le grand challenge était de piquer une bouteille aux parents. Pour sûr, certains étaient plus doués que d'autres. Quand on avait fini une canette, on faisait un concours à celui qui arriverait à éclater sa bouteille sur le toboggan. Kevin, il s'en fout : son petit frère ne va jamais à l'air de jeux. Mes copains, ils savent s'amuser. C'est après que nous sommes allés derrière l'église. Je sentais que la bande voulait vraiment que je fasse partie des leurs. Et puis, il y avait Lisa.

Lisa et sa copine avaient été obligées de mentir pour nous rejoindre. Dès qu'on entendait une voiture, on courait se planquer derrière les platanes. On s'est fait peur plusieurs fois. En y repensant... Mais à un moment, la porte d'une maison s'est ouverte. Un type est sorti. Il criait « qu'est-ce qu'il se passe ici ! » Il n'avait pas l'air effrayé. D'habitude, les vieux ont peur de nous. Kevin, ce genre de comportement le met en transe. Il se sent surpuissant. Pourtant, ce soir, mes copains ont détalé. Je me suis rendu compte que Lisa n'était plus là. J'étais perdu. Je ne savais plus quoi faire. Je me suis planqué dans un coin. Terré comme de la vermine. Pas longtemps. J'avais de la chance. Dès qu'il est rentré chez lui, j'ai foncé chez moi. Mes parents n'ont rien demandé. Qu'est-ce que j'aurai répondu de toute façon ?

A suivre...

Plus-values : la résidence principale exonérée

Le logement du vendeur échappe à l'impôt de plus-value qui pèse sur les autres transactions immobilières.

Précisions.

Les plus-values immobilières sont lourdement taxées : le taux d'imposition est de 19 %. S'y ajoutent les prélèvements sociaux et une surtaxe pour les plus-values supérieures à 50 000 euros. 30 années sont nécessaires pour être exonéré par le jeu des abattements appliqués chaque année.

Pour déterminer la plus-value et son imposition, le notariat propose un outil de calcul en ligne précis et complet : www.plus-values.notaires.fr. Par ailleurs, votre notaire peut répondre à toutes vos questions sur la fiscalité liée à la vente de votre bien.

Cependant, cette imposition ne concerne pas la résidence principale du vendeur, totalement exonérée. Encore faut-il que le bien vendu soit reconnu comme la « résidence habituelle et effective » du contribuable et de sa famille. Il doit y habiter plus de la moitié de l'année – et pouvoir le prouver.

Les dépendances de la résidence principale cédées en même temps sont exonérées, même si elles sont vendues à un autre acquéreur. A ce sujet, l'administration précise diverses conditions : un garage doit être situé à moins d'un kilomètre, une chambre de service doit être dans le même immeuble... .

En principe, le logement doit être la résidence principale du vendeur le jour de la cession, mais certains assouplissements sont admis. Ainsi, le vendeur peut déménager après la mise en vente du bien, à condition que la cession ait lieu dans un délai raisonnable, soit une année – sauf conjoncture immobilière désastreuse. Il doit tout mettre en œuvre pour trouver un acquéreur (petites annonces, ajustement aux prix du marché...)

Lorsque la vente fait suite à un divorce ou à une séparation, les ex-conjoints sont tous deux exonérés si l'un d'eux réside dans le logement au moment de sa mise en vente. Un régime encore plus favorable bénéficie aux personnes âgées qui s'installent en maison de retraite : elles disposent de deux années pour vendre leur bien à compter de leur entrée en établissement.



NUMEROS D'URGENCE : **15** SAMU

18 ou 112 POMPIERS

17 POLICE

Gendarmerie Villeneuve sur Yonne

03 86 87 11 17

DEFIBRILLATEUR :

RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ; appeler le **15** et donner les informations suivantes : Je suis M.Mme.Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

Jean-Yves LAISNE 3 rue Blanche **03 86 96 01 95**

MAIRIE 7 rue de la Mairie **03 86 96 02 13**

Fabien COULAUD 7 rue de l'église..... **03 86 96 01 63**

Henri CHICOUARD 10 rue des Chevaliers..... **06 78 48 62 82**

Marc PERRAUT 8 rue des Chevaliers..... **03 86 96 01 99**

CONSEILLER GENERAL : Cyril BOULLEAUX **03.86. 87.62.12**

ASSISTANTE SOCIALE :

Centre d'Action Médico-social de Sens urbain

Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens **03 86 83 67 00**

CONCILIATEUR : Jean-Claude BOULLEAUX sur rendez-vous..... **03.86.83.91.00**

auprès du Tribunal d'Instance de SENS

Permanence à Villeneuve sur Yonne le 1^{er} et 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 45

SOS FEMMES BATTUES **3919**

ENFANCE MALTRAITEE **0 800 054 141 ou 119**

SAMU SOCIAL..... **115**

EDF..... **0 810 333 089**

SERVICE D'EAU POTABLE : Monsieur DESVAUX, le fontainier : **06 24 43 33 82**

SM FOURRIERE DU SENONAI :

Contacter la Mairie **03 86 96 02 13**

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat..... **06 08 27 05 56**

Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne..... **03 86 87 11 17**

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement) **03 86 72 16 16**

58 bd Vauban 89000 AUXERRE Site internet : www.adil.org/89

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE (Villeneuve sur Yonne)..... **03 86 96 56 46**

Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles e-mail : asso.am89@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR)..... **03 86 53 58 58**

56 bis Avenue Jean Jaurès BP 10215 89003 AUXERRE Cedex e-mail : info.fede89@admr.org

INFIRMIER : **M. Fabien COULAUD** à DIXMONT..... **03 86 96 01 63**

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins

Contact : Mairie de DIXMONT

7 rue de la Mairie

89500 DIXMONT

E-mail : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

Dépôt légal à la parution



Impression : CHEVILLON IMPRIMEUR

26, boulevard Kennedy

89100 SENS

Tél. 03 86 65 04 78

Fax 03 86 65 07 84

MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Marc BOTIN, le Maire	03.86.96.09.98/06.19.97.58.88
Marie-Nicole NEUGNOT, 1er adjoint	03.86.96.08.71
Henri CHICOUARD, 2ème adjoint	03.86.96.07.22
Denise SIMON, 3 ^{ème} adjoint	03.86.96.02.27
Monique MOLLENS, 4ème adjoint	03.86.96.01.83

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Capacité d'accueil 100 personnes

Responsable : Mme Marie-Joseph JARDIN

TARIFS

Résidents de la commune : 1 journée 120€, un week-end 175€

Résidents hors commune : 1 journée 175€, un week-end 250€

1 journée de location de 9h à 9h le lendemain

Le week-end de location de 9h le samedi à 9h le lundi

Contactez la Mairie au 03.86.96.02.13

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Président Marc BOTIN	03.86.96.09.98
1 ^{er} Vice-Président Claude HAUER	03.86.96.04.95
2 ^{ème} Vice-Président Henri CHICOUARD	03.86.96.07.22

En cas de fuite ou de problèmes techniques

Le fontainier Sylvain DESVAUX 06.24.43.33.82

Secrétariat : Mairie de Dixmont 03.86.96.02.13

E-mail : siepadixmontlesbordes@orange.fr

SIVU DES ORDURES MENAGERES

Président Hervé MATHEY
1 ^{er} Vice-Président Jean-Pierre PASQUIER
2 ^{ème} Vice-Président André NICOLAS

Ambassadeur Jean-Pierre GOUYON 06.84.12.49.13
e-mail : ambasdetri@gmail.com

Secrétariat : 20 rue de Valprofonde 89500 Villeneuve sur Yonne
Téléphone : 03.86.87.25.69

Ouvert de 14 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi

E-mail : syndicatsintercommunaux2@wanadoo.fr

Site internet : <http://syndicat-mixte-ctdm.com>

Déchetterie de ROUSSON 06 84 12 49 13

Ouverture tous les jours du lundi au samedi : de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h30 ou 17h30 (du 1er avril au 30 septembre)

Un bac à textile est à votre disposition aux Bordes (vers le lavoir)

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi	de 14h30 à 18h
Mercredi	de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
Jeudi	de 14h30 à 19h
Vendredi	de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
Le 1er et 3ème samedi de c/ mois	de 9h00 à 12h00

Tél. : 03.86.96.02.13 Fax : 03.86.96.00.19

E-mail : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Jeudi	de 14h30 à 17h30
Le 1er et 3ème samedi de c/ mois de	de 9h30 à 11h30

Tél. : 03.86.96.03.81

LA BIBLIOTHEQUE

2ème jeudi de chaque mois

de 14 h 30 à 16 h 30 à la MAIRIE (salle en haut à gauche)

Annie CHICOUARD vous y attend

VIE PAROISSIALE

Maison Paroissiale,

48 rue du Gal de Gaulle 89320 Cerisiers

Tél. : 03.86.96.21.34/09.79.00.92.55

Permanence : le mardi de 14h à 18h à Cerisiers

Pour rencontrer le Père Jean-Eric AGBOBLI :

Le mardi de 15h30 à 19 h

E-mail : paroisse.cerisiers@orange.fr Site internet :

<http://paroisses89.ccf.fr/cerisiers>

Contactez Annie CHICOUARD au 03.86.96.00.66

CIMETIERE COMMUNAL

Le cimetière est accessible aux piétons

Pour les véhicules, veuillez contacter la Mairie au **03.86.96.02.13**

ECOLE MATERNELLE et PRIMAIRE DE DIXMONT

03.86.96.02.15

ECOLE PRIMAIRE LES BORDES 03.86.96.06.78

SIVOS DIXMONT-LES BORDES

Présidente : Nelly LEMAITRE 03.86.96.06.27

Vice-président : Benoît GAMBIER 03.86.96.07.86

Secrétariat : Mairie LES BORDES 03.86.96.03.75

E-mail : sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

BERTHELIN Séverine	8 rue de l'église	03 86 96 07 25
DEMARD Nathalie	29 rue Blanche	09 52 08 74 83
EVEZARD Jocelyne	9 rue Blanche	03 86 96 00 33
FASSIER Emilie	26 rue de la Creugine La Petite Hâte	03 86 96 00 49
GAMBIER Delphine	16 route d'Armeau	03 86 96 07 86
GRENOT Véronique	8 rue du Gumery	03 86 96 08 20
JACQUET Sandrine	12 rue de la Mairie	03 86 96 03 24
PERRAUT Dominique	8 rue des Chevaliers	03 86 96 01 99
SAUTREAU Marie-Christine	22 rue de la Jamauderie - Les Brûleries	03 86 96 07 91

04/02/14 12:32

*Votre professionnel
de l'électricité*

Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel



PASCAL VASSARD

20 ans d'expérience à votre service

Chemin de la Vallée des Ghénins
89500 LES BORDES

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51

AUDITION Ludovic DIGUE

votre spécialiste de l'audition
à Saint-Denis-les-Sens



Ludovic DIGUE Audioprothésiste diplômé d'État
Diplôme universitaire d'audiophonologie de l'enfant, Paris VI
Diplôme universitaire d'audiologie audioprothétique approfondie, Lyon I

OFFRES SPÉCIALES HIVER jusqu'au 28 février 2015

**TEST* et
ESSAI**
GRATUIT
chez vous**

**GARANTIE
DE PRIX
et SERVICE
TIERS PAYANT***

**OFFRE ÉCO
à 700 €***
l'audio auditif de grande
marque garantie 4 ans

**50%
sur vos piles**
soit 2,5 € la pile
de 6 piles Siemens*
sur présentation
du coupon

*voir conditions au centre **sur prescription médicale ORL

AUDITION CONSEIL Ludovic DIGUE

3, impasse Saint-Vincent à ST-DENIS-LES-SENS

Tél : 03 86 83 89 89

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

NOUVEAU ! Ouvert le samedi de 9h à 13h



Plus d'informations sur l'audition - www.auditionconseil.fr

chauss'
ELEGANCE

CHAUSS'ELEGANCE
50 rue Carnot
89500 villeneuve/yonne
Tél : 09 75 40 89 59

**Toute l'actualité,
les nouvelles collections,
les promotions sur**

www.horizon-icaunais.com

